

Accueil > Normandie > Cambremer

« Le 8 février 2050 » à Cambremer, une concertation citoyenne pour parler du futur

Sous la forme de trois ateliers, une trentaine d'habitants de Cambremer ont échangé, lundi 6 février 2023, sur le devenir de Cambremer à l'horizon 2050.



Benoit Charreyre, programmiste urbaniste animateur d'un atelier de réflexion sur Cambremer du futur, lors de la concertation citoyenne dans la commune lundi 6 février 2023. | OUEST-FRANCE

Ouest-France

Publié le 09/02/2023 à 19h38

Journal numérique

Lundi 6 février 2023, Sylvie Feremans, maire de Cambremer a accueilli dans la salle du foyer familial une trentaine d'habitants de Cambremer.

L'objectif de cette concertation citoyenne était de réfléchir et d'imaginer Cambremer en 2050, dans le cadre de la démarche Petites villes de demain.

Une concertation entre élus et citoyens

mairie, a consisté à rédiger trois articles sur Cambremer en 2050, avec les conseillers municipaux, les techniciens de l'État du CAUE (le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et de l'agglo centre : « **Cambremer résilient, Cambremer pour tous, Cambremer équilibré entre visiter et habiter.** »

L'après-midi a été consacré à la réécriture de ces textes « **aux regards de la priorité et la faisabilité des actions à mener** ».

La troisième phase s'est déroulée à 20 h, au foyer familial, où une trentaine de personnes ont échangé sur le devenir de Cambremer avec Pierre Traisnel, architecte urbaniste (atelier Silhouette urbaine) ; Benoit Charreyre, programmiste urbaniste (Échappée programmation) ; et Flavie Merger, paysagiste (Tak-Tyk).

Ceux-ci ont conduit trois ateliers, puis, sur la base des travaux réalisés par table ronde, sous forme d'articles de presse intitulés « **le 8 février 2050 à Cambremer** », chacun a pu s'exprimer sur leur Cambremer du futur.

Parmi les thèmes de réflexion et les préoccupations de chacun, on relève « **la densité de la population, l'aménagement de l'espace avec des notions de verdissement, de logement, de circulations par des voies douces, du commerce de proximité, du maraîchage, du bien vivre-ensemble des diverses tranches d'âges, en maison commune au lieu et place d'Ehpad, de la sauvegarde du patrimoine** », pour n'en citer que quelques-uns.

La prochaine étape à venir est la restitution complète des travaux par un bureau d'études.

Cambremer Urbanisme

Ailleurs sur le web

